



Le compte de résultat

Le compte de résultat est le baromètre de l'activité d'une entreprise en un exercice comptable.

Voici de manière très simplifiée, la structure du compte de résultat d'une entreprise.

Ventes de marchandises	= Chiffre d'affaires	= A
Production vendue (biens et services)		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions		
Autres produits d'exploitation		
Total des produits d'exploitation (I)		
Achats de marchandises		= B
Variation du stock de marchandises		
Achats de matières premières et d'approvisionnements		
Variation du stock de matières premières et d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements versés au personnel		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Autres charges d'exploitation		
Total des charges d'exploitation(II)		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) = RE		
Total des produits financiers (III)		
Total des charges financières (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV) = RF		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (RE + RF)		
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)= R ex		
Participation au résultat de l'entreprise calculée pour les salariés (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
BÉNÉFICE OU PERTE (RE + RF + R ex - VII - VIII)		

Un résultat peut en cacher un autre !

Le **compte de résultat** regroupe sur un an l'ensemble des enrichissements et des appauvrissements. Si les revenus sont supérieurs aux charges, l'entreprise est bénéficiaire. Il se décompose selon une triple distinction au niveau des opérations : celles relatives à l'activité économique courante, c'est le résultat d'exploitation ; celles relatives aux incidences de la gestion financière, c'est le résultat financier ; celles relatives aux opérations exceptionnelles, c'est le résultat exceptionnel.

Le **résultat d'exploitation** retrace l'activité courante de l'entreprise. C'est la différence entre les produits et les charges d'exploitation.

La valeur ajoutée (VA) = A – B

C'est une expression de la valeur qu'ajoute l'entreprise aux consommations qu'elle se procure auprès

d'agents économiques qui lui sont extérieurs.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) = VA + subventions d'exploitation – impôts et taxes - Charges de personne

Il correspond au flux de trésorerie que pourra générer l'exploitation courante de l'entreprise lorsque tous les produits correspondants auront été encaissés et lorsque toutes les charges correspondantes auront été payées. L'excédent brut d'exploitation est une mesure de la rentabilité de l'entreprise.



L'EBE se rapproche de l'« EBITDA » (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization (revenus avant intérêts, impôts, taxes, dotations aux amortissements et provisions). C'est un indicateur initialement développé aux États-Unis mais qui n'est pas normalisé, c'est-à-dire que le contenu peut différer d'une entreprise à une autre selon les interprétations faites autour des différentes rubriques.

Le **résultat financier** est la différence entre les produits et les charges financières. Dans le cas d'une entreprise endettée, les charges financières d'intérêts sont lourdes et le résultat financier sera très souvent négatif. Une entreprise qui a des excédents de trésorerie qui rapportent dégagent des revenus qui apparaîtront dans ses produits financiers.

Le **résultat exceptionnel** retrace, le cas échéant, les opérations qui ne relèvent ni de l'exploitation, ni du financier comme par exemple la cession d'une immobilisation corporelle (immeuble, machine...). Une entreprise qui cède un bel immeuble pour devenir locataire peut dégager une importante plus-value qui va rendre bien meilleur non seulement le résultat exceptionnel mais aussi le résultat de l'exercice. Cependant cela ne signifie pas obligatoirement que l'exploitation soit rentable ou que la cession de l'immeuble soit une bonne opération à long terme.

Le **bénéfice (ou la perte)** du compte de résultat, qui est le (ou la) même que celui (ou celle) figurant dans le Résultat de l'exercice au bilan, est appelé le résultat net en analyse financière. Il reprend la totalité des produits de l'année à laquelle est soustraite la totalité des charges de l'année. Sa répartition entre ce qui provient de l'exploitation, de la politique financière ou d'éléments exceptionnels est riche d'enseignements sur ce qui se passe dans l'entreprise.